

LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle Argoat, Hôtel communautaire LESNEVEN

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 13**
- ▶ **Votants : 13**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves		X	
GUISSÉNY	RAPIN	Raphaël		X	
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEËN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Pierre GUIZIOU

Liste des délibérations examinées en séance du 14/10/2024

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
GEMAPI		
Adhésion à l'association nationale des gestionnaires de digues « France Dignes »	39	Approuvé à l'unanimité
Recrutement d'un stagiaire : accompagnement et assistance à l'élaboration du plan intercommunal de sauvegarde (PICS)	41	Approuvé à l'unanimité
Bassins versants		
Recrutement d'un stagiaire dans le cadre du projet Startijin Valait	40	Approuvé à l'unanimité
Eau potable		
Adhésion à la charte d'engagement plan d'action Finistère eau potable 2030	42	Approuvé à l'unanimité
Finances		
Révision des bases fiscales des locaux d'habitation	43	Approuvé à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 17/10/2024 et publiée sur le site internet de la CLCL le 17/10/2024.

La Présidente

